

vre; récemment, depuis les environs de Hearst jusqu'à Cochrane inclusivement. Si l'on excepte ceux qui se fixent là-bas dans les centres industriels, nos gens du Saguenay disent émigrer avec l'intention de coloniser. En effet de Cochrane en remontant le Transcontinental une centaine de milles, nous avons relevé environ 300 noms d'émigrants venant de la région Chicoutimi-Lac St-Jean disséminés dans les différentes localités avoisinant le chemin de fer, et cela depuis 2 à 3 ans. La plupart occupent des terres. L'émigration semble aller en s'intensifiant.

d.—Au cours de ce voyage d'étude, nous avons constaté que très peu de nos gens profitent des avantages offerts par l'Abitibi, mais qu'ils passaient tout droit et se trouvaient perdus pour la Province de Québec.

Voilà un premier fait, dûment établi par une enquête sérieuse sur place.

2. — Avantages que présente le nord du Lac Saint-Jean.

Un second fait, établi lui aussi par une exploration récente et consciencieuse, c'est que nous avons chez nous une belle région de colonisation.

a.—Au nord, il y aurait place pour établir tout de suite 12 paroisses agricoles et plus, du Canton Simard au canton Girard (nord-ouest du Lac St-Jean). Il ne manque que de révéler ce fait d'une manière indiscutable, et de créer le mouvement colonisateur et de le soutenir en accordant aux chercheurs d'établissement les conditions favorables que l'on fait dans les autres centres de colonisation. Un riche cultivateur des environs de Chicoutimi nous disait, il y a trois semaines à Fauquier (Ont.) où il était allé surveiller le défrichement des lots qu'il destine à quatre de ses sept garçons: "Très bien, ouvrez-nous le nord du Lac St-Jean, obtenez-nous des voies de communication et des conditions favorables, nous aimerons mieux nous établir par là."

b.—Le sol de cette région nouvelle peut supporter la comparaison avec celui des régions les mieux réputées, l'exploration a été faite par des personnes compétentes, dont deux ont signé le présent mémoire.

Et nous sommes prêts à pousser plus loin cette étude si l'on préfère des données plus explicites.

c.—Il y a de plus, à maints endroits de cette région, des embryons de groupements agricoles, qui restent stationnaires vu l'isolement auquel ils sont forcés, mais qui seraient les centres naturels du mouvement colonisateur que nous préconisons.

Tel est, le deuxième fait que nous désirons exposer. Il a été constaté par deux des soussignés, lesquels ont tenu à s'assurer par eux-mêmes avant d'intervenir auprès de vous.

Nous résumons :

1.—Nos gens s'en vont en Ontario ouvrir des terres.

2.—Nous avons à notre portée une zone exceptionnellement favorable à la colonisation.

Ce double fait crée une impression pénible dans les esprits déjà éveillés par la campagne en faveur de la terre et soucieux de l'avenir de notre propre région.

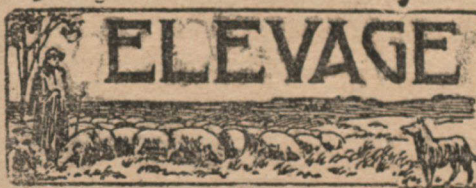
III

"Un projet de réaction".

a.—Aussi, nous avons résolu de prendre l'initiative du mouvement de réaction. Nous n'y entrons pas pour en faire une entreprise quelconque. Adonnés aux oeuvres, nous n'avons en vue que le bien de l'agriculture, le bien de la région. Nous voulons faire une oeuvre désintéressée, sociale.

b.—Faire connaître cette région, les avantages qu'elle offre, travailler à l'éducation régionaliste; faciliter l'accès aux colons sérieux, les guider, les encourager, les soutenir moralement et économiquement; surveiller le triage des colons afin d'exclure les spéculateurs, etc., etc., tel est le but de l'oeuvre qu'il est urgent d'établir avant que l'émigration nous ait enlevé les bras nécessaires au légitime développement de notre région.

c.—Cela urge d'autant plus que nos gens sont en grande demande en Ontario, comme bûcherons et comme défricheurs, non pas de la part du gouvernement ontarien évidemment, mais de la part des chefs du mouvement. "D'ailleurs, nous disait un prêtre colonisateur de l'Ontario, si nous ne faisons pas de propagande positive, cela revient au même, elle se fait automatiquement, et l'émigration saguénienne s'accroît à notre grande satisfaction.—Nous n'attendons pas de vous que vous nous envoyiez des colons, nous vous demandons seulement de ne pas contrecarrer le mouvement qui nous favorise..... Il s'entretient de lui-même..... Pour vous, le seul moyen efficace de garder vos gens, ce serait, semble-t-il, d'opposer "attraction à attraction" en leur offrant sur place, des centres de colonisation aussi avantageux que les nôtres."



A QUEL MOMENT LA TRUIE DOIT ETRE SAILLIE

Chez une truie normale, en bon état, la période des chaleurs revient tous les vingt et unièmes jours, pour durer de un à cinq jours. Beaucoup d'éleveurs ont l'habitude d'attendre que les chaleurs soient presque terminées avant de se servir du verrat; ils prétendent que l'on obtient toujours ainsi des portées plus nombreuses que si la truie était saillie au premier jour. On dit que vers la fin de la période des chaleurs le nombre d'ovules qui se présentent pour

être fécondées par l'élément mâle est beaucoup plus considérable qu'au commencement, et c'est pourquoi la portée serait plus nombreuse. Telle est, du moins, l'explication physiologique.

Pour les chevaux et les bovins, et surtout pour les premiers, on a généralement l'habitude de retarder l'accouplement jusqu'à ce que la période des chaleurs soit bien avancée. Il semble que la femelle est alors plus apte à concevoir parce que les fonctions organiques ont eu tout le temps de s'accomplir, qu'elle est mieux disposée à prendre le mâle lorsqu'on laisse un temps raisonnable s'écouler après l'apparition des chaleurs.

Il en est de même pour la truie, et pour la même raison: la conception se fait mieux lorsque la saillie est retardée. Quant à savoir si la portée est plus nombreuse, c'est moins sûr, quoiqu'en disent sur ce point tant d'éleveurs experts. Un moyen beaucoup plus sûr de régler la taille, la vigueur et le nombre des gorets de la portée est de veiller à ce que les reproducteurs, verrat et truie, soient en bon état au moment de l'accouplement. Telles sont du moins les observations que nous avons faites dans le grand troupeau de truies portières tenu à la ferme expérimentale à Ottawa. Nous avons généralement l'habitude de faire saillir le deuxième jour, en employant si c'est nécessaire la caisse d'accouplement. Pendant l'hiver 1917-18 nous avons laissé plusieurs groupes de truies en liberté avec le mâle en mettant un verrat par groupe. Ce système s'est montré avantageux à tous les points de vue; d'abord la taille et la vigueur des gorets ne laissaient rien à désirer, il y avait une économie de travail parce que l'on n'était pas obligé de maintenir la truie qui ne voulait pas prendre le mâle, et enfin le nombre de truies "manquées" était réduit au minimum.

Pour nous résumer, celui qui ne garde qu'un petit nombre de truies et qui se sert du verrat d'un voisin, devrait les faire saillir le deuxième jour, suivant, bien entendu le tempérament de la truie. Mais il faut veiller surtout à ce que la femelle soit en bon état—ni grasse, ni maigre, mais en bon état de chair, et gagnant du poids tous les jours. Si les truies sont restées sur un pâturage d'herbe tout l'automne, donnez-leur un peu de grain avant de les mettre au mâle. Cette ration de grain aura l'effet de régulariser l'apparition des chaleurs chez les truies qui ont jusque là été irrégulières, pour qu'elles soient prêtes à quelques jours l'une de l'autre. Quant à la truie sevrée, exercez votre jugement. Si l'allaitement de sa litière l'a épuisée, ne la faites pas saillir dans cet état quelques jours après le sevrage, sinon vous aurez, dans la plupart des cas, une pauvre portée.

Si vous n'avez pas de verrats sur votre ferme, tâchez de vous en procurer un qui n'ait pas trop travaillé, qui soit bien nourri et, par-dessus tout, qui prenne beaucoup d'exercice. Le verrat maigre ou trop gras donne souvent de petites portées,